

Compte rendu

RÉUNION DU QUARTIER JACOB

Date : 30/04/2024	À destination des riverains du quartier Jacob
Heure de début : 19h	Heure de fin : 22h

Présents

- M. Pierre-Yves MARTIN, Maire de Livry-Gargan
- Mme Kaïssa BOUDJEMAÏ, 1^{re} Adjointe
- M. Donni MILOTI, adjoint au maire du Quartier Jacob
- M. Jérôme LEFÈVRE, Chef de la Police municipale
- M. Olivier POISNEL, Adjoint au chef de la Police municipale
- Commandante RIVIÈRE
- Major MARBOEUF
- Les conseillers du quartier Jacob

Sommaire

1. Une politique de stationnement efficace	2
2. Votre quartier en action	4
3. La GRU, un moyen efficace d'interagir	5
4. Des projets pour l'avenir	6

1. Une politique de stationnement efficace

Question 1.1 : Je suis Livryen depuis 60 ans, les choses ont évolué sur la ville depuis mon arrivée. Les gens fuient les zones bleues mais il faut arrêter de limiter les stationnements car plusieurs personnes quittent Livry-Gargan.

- **Réponse du Maire :** Nous avons mis des zones bleues en place sur certaines zones notamment le parking Jacob ou la rue Eugène Massé. Cette mise en place était nécessaire car ces zones étaient perpétuellement saturées. Il faut des moyens humains pour faire appliquer cette réglementation, nous avons recruté 8 ASVP supplémentaires pour faire respecter le code de la route, ni plus ni moins. Dans le quartier Jacob, nous avons mis en place des zones bleues mais elles ne se situent ni sur l'avenue Voltaire ni à proximité immédiate. En revanche nous avons mis une réglementation pour l'interdiction du stationnement des véhicules « hors gabarit ».

Concernant les constructions, sachez qu'aujourd'hui les locataires n'ont pas de place de stationnement automatiquement attribuée, ils peuvent en faire la demande mais ils payent pour cela. Il y a donc de nombreux habitants qui préfèrent se stationner sur l'espace public plutôt que de payer une place de parking. J'attire l'attention des uns et des autres sur le fait qu'il faut rentrer son véhicule et ne pas obstruer la voie publique, tout est une question de civisme.

Question 1.2 : J'habite rue Amédée Dunois, les stationnements sont aberrants sur la rue. Vous n'avez pas fait de communication sur le changement de sens de stationnement.

- **Réponse du Maire :** La police ne verbalise que les véhicules en infractions (photo à l'appui) et retire les véhicules quand ils sont dangereux ou en stationnement abusif, c'est-à-dire plus de 7 jours selon le code de la route. Il faut également que le fourériste soit disponible. Une fois la verbalisation effectuée nous n'avons pas de retour sur les recouvrements. Concernant la communication, je note votre remarque, je n'ai pas d'éléments.

Question 1.3 : Le parking de la piscine est limité à 2h mais cela n'est pas suffisant il faudrait passer à 3h ou 4h.

- **Réponse du Maire :** Je prends note de la demande, nous l'étudierons dans le cadre de la phase 2 de la réglementation du stationnement qui verra le jour en septembre.

Question 1.4 : J'habite rue Amédée Dunois, il y a de gros problème de circulation car les véhicules prennent le sens interdit et le stationnement est anarchique. Par ailleurs, il y a des problèmes de drogue, même si la Police municipale intervient régulièrement, il faut que ce secteur retrouve sa sérénité.

- **Réponse du Maire :** Je n'ai pas oublié votre courrier, la Police municipale et nationale sont averties et vont se mobiliser. Il faut dissuader les individus de squatter l'espace public. Nous allons refaire la rue et donc repenser l'espace public. Nous allons faire une réunion publique avec tous les résidents du secteur pour présenter le projet d'aménagement de la voirie.

- **Intervention du Major** : L'utilisation du protoxyde d'azote auquel vous faites référence n'est pas illégale, les jeunes dont vous parlez ne sont pas verbalisables en l'état actuel des choses malheureusement.

Question 1.5 : La réglementation du stationnement des camionnettes porte ses fruits partout mais pas sur la rue Bergonié.

- **Réponse du Maire** : Nous prenons note, la brigade du stationnement sillonnera ce secteur. Je vous précise que nous ne mettons plus de papillon sur les parebrises, la verbalisation ne se voit donc pas immédiatement. Mais nous verbalisons, les chiffres parlent d'eux même.

Question 1.6 : Gymnase Danton, nous nous rendons en vélo au gymnase Danton mais nous ne pouvons pas y stationner nos vélos. Peut-on bénéficier du parking du gymnase pour nos véhicules ?

- **Réponse du Maire** : Nous allons regarder pour l'installation d'arceaux pour vélos. Le parking nous ne pouvons pas l'ouvrir pour des raisons de sécurité.

Question 1.7 : Sur Jean-Jacques Rousseau, le bar « le Catalan » provoque de grosses nuisances et le stationnement est anarchique le soir. Que faites-vous pour cela ?

- **Réponse du Maire** : Nous connaissons la situation et nous avons obtenu une fermeture administrative sur une période donnée. Dès que les nuisances sont constatées, appelez la Police municipale ou nationale. Nous comptons sur les différents signalements pour étayer notre dossier à l'encontre du gérant. Dans tous les cas nous sommes très attentifs à ce problème et mettons en œuvre tous les moyens à notre disposition pour y mettre fin.

Question 1.8 : Sur le boulevard Robert Schuman il y a de gros problèmes de stationnement notamment devant le magasin Moldavia.

- **Réponse du Maire** : Les verbalisations sont nombreuses notamment avec les caméras de vidéo protection qui vidéoverbalisent. Le stationnement en double file n'est pas toléré. Dans le cadre de la phase 2 du stationnement nous réfléchissons à intégrer une zone bleue sur le secteur Schuman.

Question 1.9 : Rue César Collaveri nous ne pouvons pas nous stationner car les camionnettes encombrent l'espace public.

- **Réponse de Monsieur Lefebvre Chef de la Police Municipale** : Nous verbalisons les camionnettes systématiquement. Malheureusement nous ne pouvons pas retirer les véhicules en permanence par ailleurs nous dépendons des fouriéristes.

Question 1.10 : Pourquoi ne pas mettre en place le stationnement payant comme à Aulnay-sous-Bois ?

- **Réponse du Maire** : Nous avons fait le choix de rendre le stationnement gratuit pour ne pas peser sur le quotidien des Livryens. C'est un choix politique assumé. Nous allons faire un bilan de la politique stationnement ce qui nous permettra de faire évoluer le dispositif.

2. Votre quartier en action

Question 2.1 : Peut-on arrêter de mettre du bitume rouge qui coûte plus cher que le noir ?

- **Réponse du Maire** : Nous étudions toutes les possibilités mais le bitume noir absorbe beaucoup plus la chaleur que le bitume rouge donc en ces périodes de changement climatique nous nous interrogeons sur la meilleure stratégie à adopter pour le revêtement.

Question 2.2 : Pourquoi les panneaux de signalisation sont de couleurs verts ou orange ou violet ? Quel est l'intérêt ?

- **Réponse du Maire** : Ces couleurs sont liées à la réglementation du stationnement mise en place en septembre dernier. Les quartiers ont été découpés par couleurs afin de produire, si nécessaire des macarons résidentiels de la couleur de la zone concernée. Nous avons anticipé sur l'évolution de notre réglementation.

Question 2.3 : Le bar « Le Lonchamp » cause de gros problème de propreté, tant que ce bar existera le quartier sera impacté.

- **Réponse du Maire** : Nous le savons et intervenons régulièrement tant sur la partie propreté que sur les personnes qui fréquentent le bar. Nous intervenons auprès du propriétaire pour qu'il prenne ses responsabilités. Je vous le disais tout à l'heure, nous réfléchissons à un réaménagement du secteur qui englobe ce commerce.

Question 2.4 : Au niveau de la rue Eugene Massé un épicier ferme tard et provoque des rassemblements et des problèmes d'hygiène. Que comptez-vous faire ?

- **Réponse du Maire** : Je vous encourage à contacter la Police municipale dès que les nuisances surviennent afin que les agents puissent constater les faits. En parallèle ils prendront contact avec le gérant.

Question 2.5 : Le magasin Proxi situé avenue de Roissy est ouvert tard le soir, les clients prennent le sens interdit pour s'y rendre et vont causer des accidents.

- **Réponse du Maire** : Face à tous les manquements au code de la route, il y a un réflexe à avoir : appeler la Police municipale. Je note votre remarque et demanderai des passages sur le secteur.

3. La GRU, un moyen efficace d'interagir

Question 3.1 : Tous les matins à 6h45 il y a des pigeons qui viennent en nombre car ils sont nourris par les riverains notamment une habitante. Que peut faire la ville pour faire respecter la réglementation ?

- **Réponse du Maire** : La situation est connue, la ville a déjà interpellé la personne concernée par courrier et l'a mise en demeure de cesser le nourrissage. Nous continuerons nos actions pour que ces nuisances cessent.

Question 3.2 : Avenue Jean-Jacques Rousseau, vous aviez évoqué la limitation de la vitesse à 30km/h ? Où en est-on ?

- **Réponse du Maire** : C'est bien prévu ! Nous allons installer un radar pédagogique et des panneaux de signalisation prochainement. J'ajoute qu'une fois les travaux de l'EPT GPE (Établissement public territorial Grand Paris - Grand Est) terminés, nous étudierons la possibilité de poser des ralentisseurs.

Question 3.3 : Sur la propreté, nous avons reçu une contravention car nous n'avons pas rentré notre conteneur poubelle, soit. En revanche, rue de l'Église il n'y a pas assez de conteneurs poubelle dans la résidence donc les gens mettent les sacs poubelles par terre.

- **Réponse du Maire** : Cette situation est connue. Nous intervenons auprès du bailleur régulièrement, nous faisons des rappels aux habitants et intervenons pour sensibiliser les locataires. Comme pour les pavillons, si la prévention ne fonctionne pas nous passons à de la verbalisation. Je tiens à rappeler que sortir ses sacs poubelles et les mettre dans les conteneurs c'est aussi ça faire preuve de civisme.

Question 3.4 : Il a des problématiques au niveau du nettoyage de la ville, les agents du service propreté soufflent les déchets mais ne prennent pas la peine de les aspirer.

- **Réponse du Maire** : Ce n'est pas comme cela que ça doit fonctionner. Le plan propreté qui a été établi implique le soufflage des déchets et le ramassage via les balayeuses. Nous ferons un rappel aux équipes.

Question 3.5 : Concernant la GRU peut-on signaler le stationnement gênant ?

- **Réponse du Maire** : Non, il vous faut contacter la Police municipale ou signaler via l'adresse mail courriermaire@livry-gargan.fr

Question 3.6 : Nous sommes envahis de chats que peut-on faire ? Ils ne sont pas tous sauvages et il faut les stériliser ?

- **Réponse de Monsieur le Maire** : La question des chats est une question qui nous est parfois remontée. Aujourd'hui, nous travaillons avec des associations de protection animale afin de procéder à l'identification et à la stérilisation des chats dit « errants » pour limiter la reproduction. N'hésitez donc pas à vous signaler auprès du service « Cadre de vie » afin que

les agents puissent se déplacer. Là encore, la prolifération des chats est une question de civisme. Les propriétaires sont tenus de les faire stériliser.

Question 3.7 : Peut-on améliorer l'interface GRU ? Et ajouter des rubriques ?

- **Réponse du Maire :** Oui c'est prévu. Nous préparons le déploiement d'une phase 2 afin de rajouter des fonctionnalités, courant 2024.

4. Des projets pour l'avenir

Question 4.1 : Au niveau des écoles, quelle est votre vision ? Elles se remplissent à vue d'œil !

- **Réponse du Maire :** Il faut faire un petit retour en arrière. À mon arrivée en 2014, de nombreux élèves étaient dans des Algeco, des préfabriqués. Par ailleurs il y avait des problèmes avec les fratries dans ce quartier : certaines familles déposaient leurs enfants à Tourville en maternelle et à Jacob pour les élémentaires. C'est une hérésie pour nous ! Nous avons donc fait des choix et construit ou agrandi plusieurs groupes scolaires pour mettre les élèves dans des vraies classes et permettre aux familles de ne dépendre que d'une école. Par ailleurs, nous sommes très vigilants concernant les seuils par classe afin que les directeurs d'écoles puissent être totalement déchargés de leur classe et se consacrer au fonctionnement de l'établissement.

Question 4.2 : Concernant les travaux sur le boulevard Schuman, allez-vous refaire les trottoirs ?

- **Réponse du Maire :** Depuis quelques années, nous évoquons ce sujet, les travaux devaient être faits, mais avec le COVID, le chantier a été décalé. Nous devons pouvoir réaliser les travaux en 2025.

Question 4.3 : Pouvez-vous nous parler du parc Clemenceau ?

- **Réponse du Maire :** Tout d'abord, il faut bien saisir le contexte : nous manquons cruellement de médecin et subissons la fermeture de la clinique Vauban. Pour faire face à cette situation plus que préoccupante, nous travaillons pour attirer des professionnels de santé sur le territoire. S'agissant de ce projet, nous travaillons avec le Groupement hospitalier de territoire, pour créer un pôle médical sur cette emprise foncière qui comprendra un centre d'imagerie et un laboratoire. Je rappelle que ce pôle de santé est un projet pour les Livryens.

Question 4.4 : Pourquoi ne pas faire le pôle de santé sur la clinique Vauban ?

- **Réponse du Maire :** Les locaux de la clinique Vauban appartiennent au groupe ORPEA, nous ne sommes pas propriétaires et ne pouvons donc pas décider de l'implantation de tel ou tel projet arbitrairement. En revanche nous travaillons avec l'Agence régionale de santé, le député, le GHT (Groupement hospitalier de territoire), le Département et la Communauté professionnelle territoriale de santé pour maintenir une offre de santé de proximité sur ces locaux.

Question 4.5 : A-t-on un espoir que la clinique Vauban réouvre ses portes ?

- **Réponse du Maire :** La clinique comme elle l'était non, très concrètement. Comme je le disais, je n'ai pas toutes les cartes en main, en revanche nous poursuivons le combat pour que cela reste un pôle médical.

Question 4.6 : Le docteur Atlan a quitté la ville, que va-t-il se passer ?

- **Réponse du Maire :** Je vais être très clair, le Docteur Atlan est libre de s'implanter où il le souhaite. Comme tous les professionnels de santé de la clinique, la ville l'a accompagné dès l'annonce de la fermeture. Nous lui avons proposé des locaux à plusieurs reprises. Il a refusé nos propositions, malgré l'intérêt que nous lui avons porté. Aujourd'hui il a fait le choix de s'implanter sur une autre commune, c'est une perte mais nous continuons à travailler pour faire venir des médecins, soyez rassurés.

Question 4.7 : Pensez-vous que nous puissions mettre des médecins supplémentaires au CMS (Centre municipal de santé) ?

- **Réponse du Maire :** Oui c'est ce que nous faisons. Nous travaillons pour trouver des professionnels, spécialistes ou non. Le Centre municipal de santé ne sera pas abandonné et continuera de fonctionner.

Question 4.8 : Nous subissons une invasion de frelons asiatiques car il y a un essaim dans notre jardin. Que peut-on faire ?

- **Réponse du Maire :** Deux possibilités : l'essaim est sur votre parcelle, il faut contacter un professionnel pour l'éliminer ou alors l'essaim est présent sur l'espace public dans ce cas il faut avertir le service « Cadre de vie ».

Question 4.9 : A-t-on une idée de la subvention de l'État sur la politique de la ville ?

- **Réponse du Maire :** Non, nous n'avons pas eu les montants des subventions mais cela ne devrait pas tarder. Je rappelle que la politique de la ville est une opportunité pour les habitants d'avoir un soutien sur l'habitat, sur la jeunesse ou la rénovation énergétique. Cela nous permettra de financer des actions, d'avoir accès à des dispositifs spécifiques.